

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 1<sup>er</sup> mars 2017.

## RÉSOLUTION

2017-066

### AMÉNAGEMENT ET URBANISME

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est responsable de l'entretien du tronçon de la *Route verte* situé sur son territoire, plus précisément dans le secteur de Coin-du-Banc;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite procéder à des travaux de réfection de ce tronçon qui a été très endommagé lors de la tempête du 30 décembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports met à la disposition des municipalités le *Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte* qui constitue un outil d'accompagnement des municipalités pour les aider à prendre en charge l'entretien de la Route verte au Québec et à en assurer la pérennité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite bénéficier de ce programme;

#### EN CONSÉQUENCE,

**IL EST RÉSOLU QUE** la Commission autorise la Ville à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte* pour la réfection du tronçon situé à Coin-du-Banc;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** la Commission autorise le directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, M. Ghislain Pitre, à signer, pour et au nom de la Ville, le formulaire de demande d'aide financière et tout autre document pour donner suite à la présente résolution.

La secrétaire de la Commission,

  
Céline Lahaie, notaire